

CHU de Rennes. Les entreprises invitées à devenir des mécènes de la santé

C'est une première en France ! Le CHU de Rennes vient de lancer un fonds de dotation. But : inciter les entreprises à financer, par le biais du mécénat, des projets innovants dans la santé.



« De toute façon, on ne peut pas compter sur l'État pour mener à bien nos projets innovants », explique André Fritz, directeur général du CHU de Rennes. Une affirmation sans aucune connotation politique mais basée sur du pur pragmatisme. « **Même si le CHU de Rennes est un établissement financièrement à l'équilibre, il a besoin de fonds pour investir dans des équipements de pointe non financés par l'Assurance-maladie** », poursuit le directeur.

Alors où trouver ces fonds ? « **Nous nous sommes inspirés de ce qui se fait en Amérique du nord. Créer un fonds de dotation totalement indépendant du CHU aussi bien financièrement que juridiquement.** » Sa particularité : faire appel aux entreprises bretonnes pour y participer. « **Sur la base du mécénat et sur un engagement sur la durée** », tient à préciser André Fritz.

« **Il n'y a aucun retour sur investissement. Seulement l'envie de contribuer à une médecine d'excellence principalement aux bénéfices des patients.** » Un acte qui s'affiche clairement désintéressé même si les entreprises pourront, dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie de 2008, bénéficier de déductions fiscales. Le nom donné à ce fond : Nominoë. Le premier roi breton.

« Décloisonner »

« **Nous voulons aussi decloisonner les barrières entre le monde de l'entreprise et celui de la santé** », explique le professeur Karim Boudjema, hépatologue de renom et membre du comité opérationnel et scientifique du fonds. « **Quand on m'a proposé, il y a un et demi de me lancer dans cette aventure, j'ai immédiatement accepté.** » Lui aussi voit, en cet outil, une fantastique opportunité de faire avancer les sciences médicales.

Des arguments qui ont aussi convaincu des chefs d'entreprises. Par exemple, Jean-Paul Legendre, du groupe BTP éponyme, Jacques Delanoë, fondateur d'Euro RSCG 360 et aussi Pierre Le Duff, fondateur du groupe Super Sport. Tous trois ont accepté de rentrer dans le conseil d'administration du fonds.

« **La santé est un sujet qui nous concerne tous et tout le monde a envie d'être en bonne santé** », estime Pierre Le Duff. Un avis partagé par Jean-Paul Legendre : « **Participer à ce fonds c'est aussi une**

fiereté pour tous les salariés d'une entreprise. Un acte désintéressé au bénéfice de tous. » Jacques Delanoë y voit une « **nouvelle dynamique entre deux mondes qui ne se connaissent pas.** »

« Biobanque à dimension régionale »

Mais à quoi servira l'argent récolté par le fonds ? « **L'une des premières réalisations sera une biobanque à dimension régionale mais aussi internationale** », explique le professeur Boudjema. Une banque de données d'échantillons tissulaires et sanguins qui permettront, après analyse, de mieux comprendre l'évolution des maladies et comment les combattre.

Coût : 3 millions d'euros. Mise en chantier : 2015. Le fonds devrait aussi permettre de financer des nouveaux systèmes très performants d'imagerie médicale, une nouvelle approche de la télémédecine et des thérapies géniques. Les projets ne manquent pas. L'argent si.

À ce jour, une vingtaine d'entreprises bretonnes seraient déjà prêtes à se lancer. Et vous ?

Contact : marie.louis@chu-rennes.fr, déléguée générale